



OBSERVATOIRE géopolitique de l'Indo-Pacifique

Revue de veille et d'actualité

BILAN DE LA PRÉSIDENTENCE INDONÉSIENNE DE L'ASEAN (2023) SUR LE CODE DE CONDUITE EN MER DE CHINE DU SUD

Marie Le Scolan / Assistante de recherche

Novembre 2023



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Marie Le Scolan / Assistant de recherche

Marie Le Scolan a intégré le Programme Asie-Pacifique de l'IRIS en juin 2023 en tant qu'assistante de recherche du professeur Éric Mottet. Elle collabore également à la revue de veille et d'actualités bimensuelle (REVA) portant sur des sujets d'intérêt stratégiques régionaux pour l'Observatoire Géopolitique de l'Indo-Pacifique. Elle réalise actuellement sa deuxième année de Master en Stratégie internationale et intelligence économique à Sciences Po Lille. Elle est spécialisée dans l'étude des enjeux stratégiques et sécuritaires en Asie du Sud-Est, notamment navals.

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DE L'INDO-PACIFIQUE

L'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique de l'IRIS a pour ambition de constituer une plateforme visible et référencée afin d'accueillir toutes les contributions et les lectures provenant de différentes parties de l'Indo-Pacifique et de disciplines diverses. Elle offre un lieu de production d'analyses et de débats, mais aussi une bibliothèque thématique sur un espace dont la pertinence commence à peine à être discutée.

Cet observatoire est co-dirigé par **Marianne Péron-Doise**, chercheuse associée à l'IRIS, et **Éric Mottet**, chercheur associé à l'IRIS, et s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique.



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

Sous la direction de Marianne Péron-Doise, chercheuse associée à l'IRIS, l'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique réalise une revue de veille et d'actualité sur des sujets d'intérêt stratégique pour la région (REVA). La veille de novembre s'intéresse à la présidence indonésienne de l'ASEAN et dresse un bilan mitigé de ses actions concernant le Code de conduite en mer de Chine du Sud. Or, comme le souligne Marie le Scoltan dans cette revue, l'asymétrie du rapport de forces en mer, est clairement en défaveur des pays membres de l'ASEAN. Ces derniers ayant perdu en contrôle effectif sur les territoires disputés depuis le début des négociations, l'apparente bonne volonté chinoise dans les discussions n'est que de façade. À ce stade, la « centralité stratégique » de l'ASEAN apparaît bien ébranlée, laissant les Philippines en première ligne.

L'Indonésie a pris la présidence de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) en début d'année 2023 pour une durée d'un an. La problématique des contentieux territoriaux en mer de Chine du Sud étant un sujet particulièrement brûlant entre la République populaire de Chine (RPC) et les États membres concernés de l'ASEAN (Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei), un engagement de l'Indonésie sur ce dossier était vivement scruté. En 2002, une Déclaration sur la conduite des parties (DoC, *Declaration of Conduct*) avait été adoptée afin de pacifier la région. Cette déclaration n'étant juridiquement pas contraignante pour les parties, de nouvelles négociations furent ouvertes, débouchant en 2018 sur la proposition d'un texte de négociation appelé le *Single Draft Negotiating Text* (SDNT). La finalité de ce SDNT est d'aboutir à la ratification d'un Code de conduite (CoC, *Code of Conduct*) qui puisse créer des effets de droit contraignants pour les États. En raison de la pandémie de Covid-19, les négociations furent suspendues.

La présidence de l'Indonésie intervient donc dans un contexte d'arrêt des négociations du CoC mais également d'amplification des tensions voire des confrontations en mer de Chine du Sud, notamment depuis août 2023 entre les garde-côtes de la RPC et des Philippines. Cet indéniable accroissement de la coercition chinoise en mer vient d'autant plus complexifier la perspective d'une reprise des négociations. Ainsi, le 5 août 2023, des garde-côtes chinois ont tiré au canon à eau sur plusieurs navires philippins, missionnés pour ravitailler le Sierra Madre¹ dans l'archipel des Spratleys. Ces événements se sont répétés le 22 octobre 2023. Qualifiée de « terrain fertile pour de futurs conflits » par **Jérémy Bachelier, capitaine de frégate et**

¹ Le Sierra Madre est immobilisé sur le banc Second Thomas (également connu sous le nom d'atoll Ayungin ; en anglais, *Second Thomas Shoal*), un atoll de l'archipel des Spratleys. Réminiscence du second conflit ayant opposé la Chine et les Philippines concernant le récif Mischief, le Sierra Madre est pensé par le gouvernement philippin comme l'incarnation matérielle de la souveraineté des Philippines sur ce territoire.

chercheur à l'IFRI, et **Éric Frécon**, chercheur associé à l'IRASEC, l'IRSEM et à l'École Navale, cette intensification de la conflictualité en mer de Chine du Sud date de la pandémie de Covid-19 et des fenêtres d'opportunité qu'elle a constituée pour la RPC.²

Le 28 août 2023, cette conflictualité est apparue d'autant plus vive que le ministère des Ressources naturelles de la RPC a publié l'édition 2023 de sa « carte standard », incluant les territoires revendiqués en mer de Chine du Sud par Pékin ainsi que Taïwan. Bien que, selon le chercheur australien **Carlyle Thayer**, cette carte ne représente pas une nouvelle offensive politico-diplomatique mais le résultat d'une procédure bureaucratique interne annuelle³, elle témoigne des ambitions chinoises dans la région. Celles-ci sont telles que l'Indonésie a, en août 2022, « reconnu publiquement, et pour la première fois, la menace que constituent les revendications chinoises en mer de Chine du Sud. »⁴ Le positionnement que l'Indonésie allait adopter en tant que présidente de l'ASEAN face à la possibilité de relancer les négociations du CoC était donc particulièrement attendu, d'autant que Jakarta avait annoncé sa volonté de s'investir dans la coopération et la sécurité maritime.⁵ Alors que la fin de l'année 2023 approche, force est de reconnaître que le bilan de cette présidence apparaît mitigé sur ces sujets.

² Bachelier, Jérémie, et Eric Frécon. « L'escalade des tensions en mer de Chine méridionale et la « troisième voie » européenne ». *L'Asie du Sud-Est 2022 : bilan, enjeux et perspectives* [en ligne], Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2022.

³ Thayer, Carlyle A. « China's New South China Sea 10-Dash Line ». *Thayer Consultancy Background Brief*, 3 septembre 2023.

⁴ Facal, Gabriel. « Indonésie, l'ancrage d'une centralité en Indo-Pacifique ». *Revue internationale et stratégique*, vol. 129, n° 1, 2023, p. 115-24.

⁵ Dans ces domaines, l'on peut noter quelques réussites de l'ASEAN sous la présidence indonésienne, telles que la tenue du deuxième exercice naval multilatéral de l'ASEAN (AMNEX) en mai 2023, l'adoption de l'*ASEAN Maritime Outlook* (AMO) en août 2023, et le premier exercice militaire conjoint de l'ASEAN en septembre 2023 sans la participation de puissances externes à l'Association, accueilli par l'Indonésie.

LES APPORTS RELATIFS DE LA PRÉSIDENTE INDONÉSIE

Le 29 décembre 2022, soit trois jours en amont de la prise de fonction de l'Indonésie, **Aristyo Darmawan, chercheur à la S. Rajaratnam School of International Studies (RSIS) de Singapour**, écrivait que « les succès passés de l'Indonésie en tant que producteur de consensus au sein de l'ASEAN seront essentiels pour faire avancer les négociations du CoC en 2023 »⁶. Dans le même temps, il concédait néanmoins qu'il était « peu probable que l'Indonésie soit en mesure de négocier un accord au cours de l'année à venir », tant les divergences semblaient « insolubles »⁷. Cette faible probabilité d'un accord sous la présidence de l'ASEAN s'explique par deux aspects du SDNT, hautement épineux pour les parties prenantes. Premièrement, la question du prisme géographique fait débat. La RPC défend l'idée d'une référence du CoC à la carte du tracé en dix traits. Cependant, selon Darmawan une telle référence signifierait reconnaissance, ce qui engendrerait un chevauchement inextricable des revendications indonésienne et chinoise dans la région.⁸

Se pose également la question de la valeur légale du CoC et de sa capacité à créer des effets de droit. La lacune inhérente au DoC de 2002 était qu'il n'était pas contraignant pour les parties prenantes, faisant de cette déclaration une simple déclaration de « bonne foi ». Pour autant, le SDNT ne contient aucune mention d'un aspect juridiquement contraignant ou de mécanismes spécifiques en cas d'une violation du CoC par l'une des parties prenantes. Selon **Minh Phuong Vu, doctorante au sein du Collège de l'Asie et du Pacifique de l'Université nationale australienne**, il est impératif que cette caractéristique soit négociée par l'ASEAN pour que le CoC ne devienne pas « un échec très médiatisé et coûteux » pour l'Association.⁹

En dépit de cette pluralité de problématiques pour lesquelles un consensus semble encore hors de portée, la présidence indonésienne aura toutefois signé une avancée. Dans une tentative qu'**Evan Laksmana, chercheur au sein de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Singapour**, qualifie de sauvetage du CoC¹⁰, un ensemble de lignes directrices

⁶ Darmawan, Aristyo. « Managing Expectations: South China Sea Code of Conduct Under Indonesia's ASEAN Chairmanship ». *S. Rajaratnam School of Strategic Studies, IDSS Paper n°085*, 29 décembre 2022, <https://www.rsis.edu.sg/rsis-publication/idss/ip22085-managing-expectations-south-china-sea-code-of-conduct-under-indonesias-asean-chairmanship/>.

⁷ *Ibid.*

⁸ Darmawan, Aristyo. « What's Next If the South China Sea Code of Conduct Negotiations Fail? » *Centre for International Law - National University of Singapore*, 12 juin 2023, <https://cil.nus.edu.sg/blogs/whats-next-if-the-south-china-sea-code-of-conduct-negotiations-fail/>.

⁹ Vu, Minh Phuong. « First Stalled, Now at Full Sail: China's Rush Toward a South China Sea Code of Conduct ». *Australian Institute of International Affairs*, 8 mars 2023, <https://www.internationalaffairs.org.au/australianoutlook/first-stalled-now-at-full-sail-chinas-rush-toward-a-south-china-sea-code-of-conduct/>.

¹⁰ Laksmana, Evan. « The South China Sea Talks between ASEAN and China ». *International Institute for Strategic Studies*, 21 août 2023, <https://www.iiss.org/online-analysis/online-analysis/2023/08/the-south-china-sea-talks-between-asean-and-china/>.

a été proposé pour accélérer le processus de négociation. Il a été adopté en juillet 2023 par la Chine et les membres de l'ASEAN.

UN PROCESSUS DE NÉGOCIATIONS VICTIME DE SA LENTEUR, DONT SEULE LA CHINE TIRE AVANTAGE

Le fait que la Chine ait adopté ces « guidelines » aurait pu être interprété comme étant un signe encourageant, démontrant d'une nouvelle implication chinoise dans les procédures de négociations du CoC. Cela a été largement nuancé par les experts, cette conciliation chinoise étant bien plus analysée comme étant l'émanation d'un opportunisme stratégique chinois. Dès 2022, **Collin Koh, chercheur au sein de l'Institute of Defence and Strategic Studies de la RSIS**, affirmait que l'« enthousiasme » chinois était motivé par deux éléments à haute valeur stratégique. Premièrement, la RPC souhaite « renforcer son discours » selon lequel les conflits en mer de Chine du Sud ne nécessiteraient « aucune interférence étrangère », notamment américaine et internationale. Deuxièmement, elle chercherait à tirer profit de l'asymétrie du rapport de forces qui joue en défaveur des États membres de l'ASEAN, consolidant le poids de la RPC dans les négociations d'un CoC qui conforterait ses positions.¹¹ Cette analyse est également partagée par Evan Laksmana. La lenteur du processus de négociations aurait ainsi permis à la Chine de « gagner du temps » pour « renforcer ses capacités militaires et consolider le contrôle opérationnel sur ses eaux et territoires revendiqués en mer de Chine du Sud », la plaçant dans une meilleure position pour négocier un code qui lui soit favorable.¹² L'asymétrie du rapport de forces se fait désormais au détriment des pays membres de l'ASEAN, ces derniers ayant perdu en contrôle effectif sur les territoires disputés depuis le début des négociations.

L'évolution des rapports de force sur le terrain altérant nécessairement les avancées diplomatiques et procédurales, les efforts que la RPC investit désormais dans le CoC soulèvent quelques interrogations. **Minh Phuong Vu** rejoint en cela Collin Koh, affirmant que les promesses chinoises autour du CoC sont un moyen « d'apaiser les États d'Asie du Sud-Est » tout en modifiant le rapport de force sur le terrain à son avantage et en maintenant les États-Unis en dehors du litige.¹³ La RPC cherche également à diminuer la probabilité que la Cour permanente d'arbitrage (CPA) ne soit une seconde fois saisie, son arbitrage rendu en 2016

¹¹ Koh, Collin. « It allows diplomacy continue functioning ». *Counterpoint Southeast Asia, Lee Kuan Yew School of Public Policy, National University of Singapore*, n°2, 23 juin 2022, <https://lkyspp.nus.edu.sg/cag/publications/center-publications/publication-article/detail/it-allows-diplomacy-to-continue-functioning>

¹² Laksmana, Evan. « The South China Sea Talks between ASEAN and China », *op. cit.*

¹³ Vu, Minh Phuong. « First Stalled, Now at Full Sail: China's Rush Toward a South China Sea Code of Conduct », *op. cit.*

ayant conclu à l'illégalité des revendications chinoises – arbitrage que la RPC rejette.¹⁴ **Om Prakash Das, chercheur au Manohar Parrikar Institute for Defence Studies and Analyses** basé à New Delhi, conclut : « Le moment semble opportun pour Pékin de reprendre les négociations sur un code régional qui réponde aux exigences chinoises et défende ses intérêts économiques. »¹⁵

L'ENJEU DE LA CRÉDIBILITÉ D'UNE ASEAN « CENTRALE » ET UNIE : LE SPECTRE DE LA MARGINALISATION ET DE L'UNILATÉRALISME

Le moment est d'autant plus opportun pour la RPC, que l'ASEAN apparaît profondément désunie sur la question des conflits en mer de Chine du Sud. Selon Collin Koh, il n'existe aucune unicité de la position de l'ASEAN, le SDNT étant « une collection des propositions des 10 États membres de l'ASEAN pour contrer celles de la Chine »¹⁶. Cette désunion provient notamment de la diversité des statuts des États membres de l'ASEAN face à ces contentieux. **Prashanth Parameswaran, du Wilson Center**, relève ainsi que « seuls quatre sont officiellement des réclamants (Brunei, Malaisie, Philippines et Vietnam, l'Indonésie ne se considérant officiellement pas comme un réclameur mais ayant tout de même des problèmes avec les violations du tracé en neuf traits de la Chine) et d'autres étant soit des acteurs relativement plus intéressés comme Singapour, ou moins intéressés comme le Laos »¹⁷. Cette absence de solidarité intrinsèque à l'ASEAN sur ce dossier est d'autant plus saillante, que les États membres sont eux-mêmes en désaccord concernant les délimitations maritimes en mer de Chine du Sud. Evan Laksmana précise ainsi, à titre d'exemple, que les Philippines n'ont conclu qu'un seul accord de délimitation avec l'Indonésie¹⁸.

Gilang Kembara, chercheuse au sein du programme de sécurité maritime de la RSIS, souligne ainsi le double risque que cette absence d'unité fait peser. Premièrement, l'ambition de

¹⁴ En 2012, la RPC développe une politique assertive pour asseoir ses revendications en mer de Chine du Sud et bloque l'accès des Philippines à l'atoll de Scarborough. Les Philippines décident alors de saisir la CPA. Le 12 juillet 2016, la CPA statue que les revendications de la RPC ne sont pas en conformité avec le droit international de la mer tel qu'écrit dans la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM). La RPC rejette cet arbitrage. En 2006, la RPC a déposé une déclaration en vertu de l'article 298 de la CNUDM, déclarant qu'elle n'accepte aucune des procédures stipulées à la section 2 de la Partie XV de la Convention portant sur les mécanismes obligatoires de règlement des différends.

¹⁵ Das, Om Prakash. « Negotiations on South China Sea Code of Conduct: Does It Matter? » *Manohar Parrikar Institute for Defence Studies and Analyses*, 13 mars 2023, <https://www.idsa.in/idsacomments/negotiations-on-south-china-sea-code-of-conduct-opdas-130323>.

¹⁶ Koh, Collin. « It allows diplomacy continue functioning », *op. cit.*

¹⁷ Parameswaran, Prashanth. « What's Behind the New China-ASEAN South China Sea Code of Conduct Talk Guidelines? » *Wilson Center*, 25 juillet 2023, <https://www.wilsoncenter.org/blog-post/whats-behind-new-china-asean-south-china-sea-code-conduct-talk-guidelines>.

¹⁸ Laksmana, Evan. « The South China Sea Talks between ASEAN and China », *op. cit.*

l'ASEAN d'être un acteur diplomatique central en Asie du Sud-Est est compromise, le risque étant celui d'une « marginalisation » de l'ASEAN. Deuxièmement, « la lenteur du développement du Code de conduite pourrait conduire certains États membres de l'ASEAN à prendre les choses en main », chaque membre finissant par choisir l'unilatéralisme¹⁹. **Richard Heydarian, actuellement chercheur à l'Université nationale Chenghi de Taïwan**, relate ainsi que certains États – tels que les Philippines – ont d'ores et déjà exprimé leur déception face à un « silence assourdissant » de l'ASEAN sur le dossier des conflictualités en mer de Chine du Sud²⁰. Ce spectre du choix de l'unilatéralisme est palpable, les Philippines considérant la possibilité de saisir la CPA contre la Chine une seconde fois²¹. Parlant du cas philippin, Evan Laksmana alerte : « Peu de responsables envisagent de tirer parti de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) comme plateforme diplomatique pour répondre à la Chine, compte tenu de leur scepticisme quant aux négociations en cours entre l'ASEAN et la Chine [...] »²². La qualité des avancées obtenues sous la présidence indonésienne est également à même de faire douter. **Vu Hai Dang, chercheur à l'Académie diplomatique du Vietnam**, qualifie ces évolutions de « nature procédurale (et peut-être politique) » et non de nature « substantielle »²³.

Considérant l'environnement stratégique sud-est asiatique, l'enjeu du CoC dépasse celui du code *per se*. L'enjeu du CoC est désormais celui de la légitimité de la doctrine de centralité de l'ASEAN, et de sa crédibilité à s'impliquer sur des volets sécuritaires. Pour Prashanth Parameswaran, le dossier du CoC incarne ainsi « les limites auxquelles l'ASEAN est confrontée en se pensant comme un groupe diplomatique dans un espace stratégique qui a des implications significatives pour les intérêts des acteurs régionaux et mondiaux, dont les États-Unis. »²⁴

À l'occasion du 43^e sommet de l'ASEAN à Jakarta en septembre 2023, l'ASEAN a annoncé souhaiter conclure les négociations autour du CoC pour 2026. Pour l'association, le CoC est un « test décisif »²⁵ conditionnant son avenir, sa crédibilité et son rôle futur au sein de

¹⁹ Kembara, Gilang. « ASEAN States and the South China Sea Disputes: Going it Alone or Together? ». *S. Rajaratnam School of Strategic Studies, IDSS Paper n°072*, 9 octobre 2023, <https://www.rsis.edu.sg/rsis-publication/idss/ip23072-asean-states-and-the-south-china-sea-disputes-going-it-alone-or-together/>

²⁰ Heydarian, Richard. « ASEAN's Silence amid South China Sea Confrontation Is Deafening ». *Nikkei Asia*, 31 août 2023, <https://asia.nikkei.com/Opinion/ASEAN-s-silence-amid-South-China-Sea-confrontation-is-deafening>.

²¹ Nguyen, Trung. « Will the Philippines File a Second South China Sea Arbitration Case? » *The Diplomat*, 29 septembre 2023, <https://thediplomat.com/2023/09/will-the-philippines-file-a-second-south-china-sea-arbitration-case/>.

²² Laksmana, Evan. « The South China Sea Talks between ASEAN and China », *op. cit.*

²³ Dang, Vu Hai. « From the COC to a Code of Conduct for Maritime Engagements in Southeast Asia ». *Asia Maritime Transparency Initiative, Center for Strategic and International Studies*, 25 septembre 2023, <https://amti.csis.org/from-the-coc-to-a-code-of-conduct-for-maritime-engagements-in-southeast-asia/>.

²⁴ Parameswaran, Prashanth. « What's Behind the New China-ASEAN South China Sea Code of Conduct Talk Guidelines? », *op. cit.*

²⁵ Koh, Collin. « It allows diplomacy continue functioning », *op. cit.*

l'architecture de sécurité régionale. À ce titre, il serait politiquement coûteux et inenvisageable de procéder à l'abandon de ce code. Cependant, il semble plus qu'impératif, pour les pays membres de l'ASEAN, de simultanément lancer les premières négociations quant aux délimitations maritimes en mer de Chine du Sud.²⁶ Après le Laos qui ne fera guère bouger les choses, la présidence 2026 devait être dévolue à la Birmanie, mais considérant les événements résultant du coup d'État du 1^{er} février 2021, les Philippines ont affirmé être prêtes à assumer la présidence de l'ASEAN. Si tel est le cas, les Philippines étant le principal contestataire de la RPC en mer de Chine du Sud, le processus de négociation du CoC en sera nécessairement altéré et devra faire l'objet d'une attention particulière.

À LIRE ET À VOIR...

Documents officiels :

- « Déclaration sur la situation en mer de Chine méridionale (22 octobre 2023) », *Ambassade de France aux Philippines et en Micronésie*, 23 octobre 2023, <https://ph.ambafrance.org/Declaration-sur-la-situation-en-mer-de-Chine-meridionale-22-octobre-2023>
- « Question-Réponse du porte-parole du Ministère chinois des Affaires étrangères au sujet de la décision des garde-côtes chinois de dissuader en vertu du droit les Philippines de livrer arbitrairement des matériaux de construction pour un navire de guerre illégalement échoué sur le récif Ren'ai Jiao », *Ambassade de la République populaire de Chine en République française*, 24 octobre 2023, http://fr.china-embassy.gov.cn/fra/zgyw/202310/t20231024_11166905.htm

Supports vidéos :

- « U.S. Support for our Philippine Allies in the Face of Repeated PRC Harassment in the South China Sea », *U.S. Department of State*, 22 octobre 2023, <https://www.state.gov/u-s-support-for-our-philippine-allies-in-the-face-of-repeated-prc-harassment-in-the-south-china-sea/>
- CGTN, « China says it lawfully stopped Philippine attempt to send supplies to illegal vessel », 22 octobre 2023, <https://youtu.be/dbQNdNFvLPQ?si=qM9kockKZ5AHIUF99>
- CNA, « Chinese ship collides with Philippine supply vessel in South China Sea, 22 octobre 2023 », <https://youtu.be/5i5WFHv6yKY?si=HPu1TCAQuXczbjkZ>

²⁶ Laksmana, Evan. « The South China Sea Talks between ASEAN and China », *op. cit.*

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.